



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2014

Présents: Hubert DETHURENS, maire
 Philippe LADERMANN, adjoint
 Véronique RUDAZ, adjointe

Thierry ARN, Jean BATARDON, Jean-Pierre GANTNER, Olga MERMET,
Dominique PASCUAL, Bradley STILLWAGON, Laurent THEVENOZ, Laurent
ZIMMERMANN

Excusée : Andreea CAPITANESCU BENETTI

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2014
2. Projet de construction à la Vy-Neuve: point de la situation
3. Attribution du Fonds du 700^{ème}
4. Aménagement du rez de la mairie
5. Communications de l'exécutif
6. Divers
7. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h00 et remercie les
conseillers(ères) de leur présence.
Il excuse l'absence d'Andreea Capitanescu Benetti (malade).

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2014

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 novembre 2014 est
adopté à l'unanimité des présents avec remerciements à son auteur.

2. Projet de construction à la Vy-Neuve : point de la situation

Un recours a été déposé auprès du Tribunal administratif de première instance
concernant l'armoire électrique qui gêne la visibilité à la sortie du parking. Il est
actuellement en suspens, proposition ayant été faite à M. Hirt de faire poser
des miroirs à ses frais, ce qu'il a accepté. Le recours ne sera retiré que si les
miroirs sont effectivement posés.

Philippe Lädermann rapporte que les appartements sont prêts. Actuellement les
aménagement extérieurs sont en cours et les jardins seront terminés au



printemps. La remise des clés aura lieu mercredi 17.12. et dès vendredi 19.12. les locataires pourront commencer à emménager.

Jean-Pierre Gantner relève que le café-croissant du week-end dernier a eu beaucoup de succès, de très nombreuses personnes s'étant déplacées pour visiter l'appartement témoin.

Hubert Dethurens informe le CM que le dernier appartement vacant a été attribué à un couple vivant actuellement à Soral et qui vient d'avoir un bébé.

Jean Batardon souhaite savoir qui s'occupera de l'entretien du bâtiment et des installations techniques, chauffage, etc. Il lui est répondu que Mme Chantal Krasniqi sera responsable de l'entretien des parties communes (escaliers, sous-sol, etc.) et que toute la gestion technique est sous contrat de maintenance avec une entreprise. De plus, un guide d'utilisation Minergie sera remis aux locataires.

3. Attribution du Fonds du 700^{ème}

Après présentation du projet de M. Victor Borghi et un tour de table lors duquel est souligné l'importance de soutenir des projets artistiques tels que celui-ci, le Fonds du 700^{ème} est attribué à M. Borghi à l'unanimité des présents.

4. Aménagement du rez de la mairie

Jean-Pierre Gantner récapitule les points discutés en commission. Bradley Stillwagon souligne que n'étant pas spécialiste, il est difficile, voire impossible de savoir ce qui est réalisable ou non. Il est décidé qu'un tous-ménage sera envoyé pour faire un appel aux architectes de la commune qui pourraient être intéressés à collaborer avec la commune pour les transformations au rez de la mairie. Le budget sera encore à définir, en fonction du projet choisi.

5. Communications de l'exécutif

- ❖ *Subvention du FI pour le Grand Théâtre* : lecture est faite du courrier envoyé au président du Fonds intercommunal de l'ACG demandant des précisions sur les comptes du Grand Théâtre.
- ❖ *Cadastre du bruit* : Hubert Dethurens fait lecture du projet visant à modifier la loi d'application de la LAT. Il juge ce projet satisfaisant.
- ❖ *Parking Chapelle* : les travaux devraient débuter en janvier, dès que les aménagements extérieurs Vy-Neuve 3 seront terminés.
- ❖ *Soirée Burkina* : Philippe Lädemann rappelle qu'une soirée est prévue le 29 janvier 2015 pour présenter, aux conseillers municipaux intéressés, des images et des récits du voyage du mois d'octobre dernier.
- ❖ *Séance ACG à Laconnex* : Hubert Dethurens lit un courrier dans lequel il refuse qu'une séance du comité de l'ACG ait lieu dans notre commune, tant que l'ACG n'a pas répondu aux différents courriers que nous lui avons adressés il y a plusieurs mois concernant le subventionnement de nos cuisines scolaires par le FI.



6. Divers

- ❖ *Interdiction du trafic de transit sur la route de Forestal* : il est fait lecture d'un projet de motion d'un membre du Conseil municipal d'Avusy visant à interdire le trafic sur la route de Forestal. Après un court débat, le CM refuse cette motion par 9 NON et 1 abstention. Nous en informerons le CM d'Avusy par courrier.
- ❖ *GAM* : le Club d'Aéromodélisme souhaiterait pouvoir filmer Laconnex au moyen d'un drone sur toute une année pour montrer les changements des saisons. Ceci impliquerait des tournages sur plusieurs jours, sans préavis possible, car en fonction de la météo. Le film serait au profit de la commune et non pas commercialisé. Jean-Pierre Gantner explique que des scénarii précis sont prévus avec des distances élevées pour éviter au maximum de déranger les privés. Thierry Arn relève l'importance de disposer d'images d'archives et trouve que ce projet est une bonne idée. Hubert Dethurens précise que le cadre légal de ces vols avec drones n'est pas encore clairement défini et que le sujet peut être très sensible, des privés ne souhaitant pas que l'on filme leur propriété. Il propose de ne pas autoriser ce projet tant que la loi ne sera pas plus précise. Une réponse au GAM sera préparée en ce sens et soumise au prochain CM.
- ❖ *Formation des pompiers* : Hubert Dethurens tient à remercier les sapeurs-pompiers pour le travail effectué. Il exprime sa surprise quant au nombre d'heures de cours requis, par exemple pour le cours « tronçonneuse » : 9h par sapeur ! Thierry Arn répond que ces cours sont malheureusement obligatoires et qu'il est important que plusieurs sapeurs soient formés. Il ajoute que cette année, suite à 2 départs à la retraite d'officiers, 2 personnes ont dû suivre chacune 42h de formation. De plus, les nouveaux sapeurs ont eux-aussi dû être formés ce qui a contribué à l'augmentation des coûts de « formation ». Il remercie par ailleurs la commune pour son soutien. Hubert Dethurens encourage Thierry Arn à demander aux responsables d'être plus raisonnables quant aux durées de formation des sapeurs.
- ❖ *Bouche à incendie* : Le contrôle récent des bouches ayant révélé une bouche à incendie défectueuse, celle-ci sera désaffectée puisqu'elle se trouve à proximité d'une autre. Thierry Arn se charge d'en informer le SIS.
- ❖ *Noël des aînés* : Pour rappel, les membres du CM qui le peuvent sont attendus le jeudi 18 décembre, dès 18h, pour la mise en place.
- ❖ *Décoration d'un coffret SIG* : Comme l'année dernière, nous avons la possibilité d'habiller un coffret avec une jolie image. Le catalogue est présenté au CM.
- ❖ *Nuisances sonores des gravières* : Laurent Thévenoz souhaiterait que la butte de terre de la gravière soit surélevée pour diminuer les nuisances sonores qu'elle génère. Hubert Dethurens lui répond que cela n'est malheureusement pas possible, car les installations sont déjà au fond du trou. De plus les mesures ayant été effectuées relèvent que les décibels sont en dessous du seuil autorisé. Hubert Dethurens propose de téléphoner au directeur des gravières pour signaler que les génératrices sont très bruyantes et trouver des solutions.



- ❖ *Couvert pour le terrain de pétanque* : Olga Mermet suggère que, lors du réaménagement du rez de la mairie, soit aussi étudiée la possibilité d'installer un espace couvert sur le terrain de pétanque vers la place de jeux de la mairie, cet emplacement étant de plus en plus fréquenté, surtout lors des marchés, il serait agréable de pouvoir y être abrité du soleil et de la pluie.

10. Questions du public

Pas de public présent.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 20h30.

Nadia Dupraz
Secrétaire communale